

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

Nombre de Conseillers :		Date de convocation du Conseil communautaire :
En exercice :	45	Le 12/09/2024
Présents :	32	
Pouvoirs :	5	
Votants :	37	

Le 19 septembre 2024, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, au Galet, rue du Collège à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE, Bruno HENRY, Nadia GUYON, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Emmanuelle CARGNELLI).

Secrétaire de séance : Agathe IACOVELLI.

**OBJET : MOBILITES DURABLES – Avenant 1 à la convention d'encaissement et de reversement de recettes Oura pour le compte de tiers entre la Région, la CCDSV et TRANSDEV RAI, exploitant en charge du service public de transport Saônibus**

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge des mobilités durables rappelle que les Autorités Organisatrices de Mobilité (AOM) volontaires de la Région Auvergne Rhône-Alpes se sont engagées pour fluidifier les parcours voyageurs, en facilitant au maximum le passage d'un réseau de transport en commun à un autre. Cette coopération, à travers la démarche Oura, est pilotée par la Région sur plus d'une cinquantaine de réseaux de transport.

Les tarifs relatifs aux divers produits Oura ont été validés par délibération n°2024 C38 du Conseil communautaire réuni le 21 mars 2024.

Le dispositif mutualisé Oura comporte une boutique en ligne (oura.com) de vente de titres de transports, cartes et lecteurs de cartes Oura. Les recettes sont collectées et reversées aux Partenaires de la Communauté Oura, dans le cadre d'une régie d'avances et de recettes créée par la Région. Des conventions d'encaissement et de reversement de recettes pour le compte de tiers définissent les modalités de reversement des recettes et le calcul des frais appliqués par transaction. Pour la CCDSV, cette convention a été signée le 13 février 2018.

La mise en œuvre du marché Médias et plateforme de services mobilité engendre le changement de prestataire du module de paiement. Cette évolution engendre un changement des coûts par transaction, qui figurent aujourd'hui dans les conventions d'encaissement et de reversement de recettes pour le compte de tiers. Afin de ne pas avoir à signer d'avenant à chaque changement de tarifs et de simplifier le travail de répartition réalisé par le Gestionnaire commun, il est proposé de basculer ces frais vers les frais mutualisés (appelés chaque année via les appels de fonds), et de ne plus les retenir spécifiquement sur les recettes reversées aux partenaires. Cet avenant est également l'occasion d'élargir la vente en ligne du site oura.com vers la future appli Maas Oûra.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/09/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'avenant 1 à la convention d'encaissement et de reversement de recettes Oura pour le compte de tiers entre la Région, la CCDSV et TRANSDEV RAI exploitant en charge du service public de transport Saônibus ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer les documents correspondants.

A Reyrieux, le 19/09/2024

La Secrétaire de Séance,  
Agathe IACOVELLI



Affichage sous format électronique : 25/09/2024

Le Président,  
Marc PECHOUX

